



**MISSION LOCALE  
DU BASSIN CHELLOIS**

3, rue du Révérend Père Chaillet

77500 CHELLES

**EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



**MISSION LOCALE  
DU BASSIN CHELLOIS**

3, rue du Révérend Père Chaillet

77500 CHELLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2009**



**MISSION LOCALE  
DU BASSIN CHELLOIS**  
3, rue du Révérend Père CHAILLET  
77500 CHELLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

--

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

--

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Mission Locale du Bassin Chellois tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

SFY

## I Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

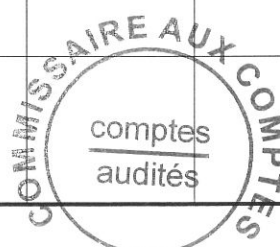
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels de la Mission Locale du Bassin Chellois.

Fait à Rosny Sous Bois,  
Le 6 mai 2010

  
Jean François PERON  
Commissaire aux comptes

## BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant brut	Amorts ou Prov	Net Exercice 2009	Net Exercice 2008
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Frais établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, breveté droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes/immobil. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, outillage				
Autres immobilisations corporelles	56.120	45.713	10.407	18.265
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres rattachés à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>56.120</b>	<b>45.713</b>	<b>10.407</b>	<b>18.265</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	225		225	375
<b>FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients				
Autres créances	32.174	6.874	25.300	38.223
Valeurs mobilières de placement	88.262		88.262	88.262
Disponibilités	89.562		89.562	119.984
<b>COMPTE DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1.038		1.038	1.723
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>211.261</b>	<b>6.874</b>	<b>204.387</b>	<b>248.567</b>
Charges à répartir s/ plusieurs exercices				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>267.381</b>	<b>52.587</b>	<b>214.794</b>	<b>266.832</b>
- Dont droit au bail				
- Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
- Dont à plus d'un an (brut)				
- Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
- Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
- Dons en nature restant à vendre				
- Autres				



## BILAN PASSIF

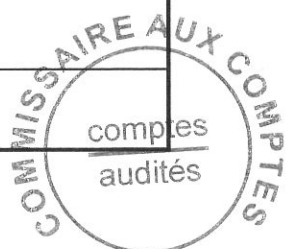
PASSIF	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<i>RÉSERVES :</i>		
Fond de roulement	76.481	76.481
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	57.192	54.999
Résultat de l'exercice	3.294	2.192
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>136.967</b>	<b>133.672</b>
Subvention d'investissement	4.004	5.624
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>140.971</b>	<b>139.296</b>
<b>FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNEMENT</b>	7.155	11.340
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20.700	12.572
<b>TOTAL II</b>	<b>27.855</b>	<b>23.912</b>
<b>DETTES</b>		
<i>DETTES FINANCIÈRES :</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<i>DETTES D'EXPLOITATION :</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.531	14.883
Dettes fiscales et sociales	28.508	61.624
Autres		
<i>DETTES DIVERSES :</i>		
Autres dettes	6.929	27.117
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
<b>TOTAL III</b>	<b>45.968</b>	<b>103.624</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>214.794</b>	<b>266.832</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		
Sur legs acceptés		
Autres		





# COMPTE DE RÉSULTAT

RUBRIQUES	Exercice 2009	Exercice 2008
Subventions de l'Etat et Organismes Public	159.382	148.944
Subventions des Collectivités Territoriales	300.496	280.763
Subventions liées aux activités spécifiques	11.683	13.734
Autres produits	15.695	
Reprise sur amortissements, transfert de charges	11.431	6.752
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	<b>498.687</b>	<b>450.193</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	124.619	104.778
Impôts, taxes et versement assimilés	23.322	14.988
Salaires et Charges	320.723	313.269
Dotations amortissements sur immobilisations	7.858	8.669
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations provisions pour risques et charges	23.375	8.772
Autres charges		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>499.897</b>	<b>450.476</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1.210)</b>	<b>(283)</b>
Autres intérêts et produits assimilés	1.771	4.764
Reprise sur provisions et transfert de charges	8.372	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10.143</b>	<b>4.764</b>
Intérêts et charges assimilés		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>10.143</b>	<b>4.764</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>8.933</b>	<b>4.481</b>
- Dont : Dons, legs et donations, produits liés à des financements réglementaires, ventes de dons en nature - Y compris redevances de crédit-bail : Mobilier		
Produits exceptionnels sur opération d'exploitation	57	7.527
Produits exceptionnels sur opération en capital	7	
Reprise sur provisions et transfert de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>64</b>	<b>7.527</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>77</b>	<b>5</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(13)</b>	<b>7.522</b>
<b>Ressources non utilisées sur subventions</b>	<b>5.626</b>	<b>9.811</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>508.894</b>	<b>462.484</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>505.600</b>	<b>460.292</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>3.294</b>	<b>2.192</b>
Produits : Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
Charges : Secours en nature Mise à disposition Personnel bénévole		



**ASSOCIATION MISSION LOCALE**

**DU BASSIN CHELLOIS**

*Annexe*

aux comptes annuels de l'exercice clos le

Date de clôture : 31 décembre 2009

Montants exprimés en euros

*Ce document comporte 10 pages*





## SOMMAIRE

### A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

### C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### D - AUTRES INFORMATIONS



## A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.



## 1. BILAN ACTIF

### Note n° 1 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Il n'y a pas eu investissements réalisés au cours de cet exercice

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Matériel de bureau		13.477
Matériel de transport		

### Note n° 2 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	linéaire	5 à 10 ans

### Note n° 3 : Evaluation des stocks consommés

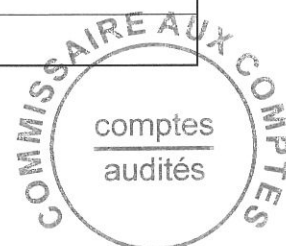
Les stocks suivants :

Tickets services Accor DDASS

Le coût d'achat est composé de mise à disposition de bons alimentaires d'une valeur unitaire de 5 euros

### Note n° 4 : Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	25.300	25.300	
Charges constatées d'avance	1.038	1.038	
<b>TOTAL</b>	26.338	26.338	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



## Note n° 5 : Participation, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2009, il existe une plus-value latente de 12.205 € sur le portefeuille de SICAV détenu.

## 2. BILAN PASSIF

### Note n° 6 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme <sup>(1)</sup>				
<b>Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>				
<b>Réserves</b>				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves <sup>(2)</sup>				
<b>Report à nouveau</b>	54.999	2.193		57.192

<sup>(1)</sup> Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

<sup>(2)</sup> Dont réserve pour projet associatif



Note N°7 : Réserve pour projet associatif

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le compte 1027)	Montant fin exercice
Fond de roulement	76.481				76.481
<b>TOTAL</b>	76.481				76.481

Note n° 8 : Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- apports <sup>(1)</sup>				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
<b>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</b>				
<b>Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme</b>				
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>Droits des propriétaires (Commodat)</b>				

<sup>(1)</sup> Dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association et maintenues au passif.



**Note n° 9 : Provisions pour risques et charges**

<b>Situations et mouvements Rubriques</b>	<b>Provisions au début de l'exercice</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercice</b>
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	12.572	16.500	8.372	20.700
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				

**DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour départ en retraite	10.700,00
Provisions pour activité temporaire	<u>10.000,00</u>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>20.700,00 (EUROS)</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées de :

L'indemnité pour départ en retraite d'un montant de 10.700 €, provision réajustée annuellement en fonction des salariés présents dans la structure au 31 décembre de l'année.

Une provision pour activité temporaire d'un montant de 10.000 € a été constituée afin de recruter sous contrat à durée déterminée un(e) salarié(e) dont la mission sera principalement le démarchage des entreprises.

**Note n° 10 : Engagements pris en matière de retraite**

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, est évalué et porté en compte « Provisions pour risques et charges ».





Note n° 11 : Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.531	10.531		
Dettes fiscales et sociales	28.508	28.508		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6.929	6.929		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	45.968	45.968		
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



Note n° 12:

Fonds dédiés – Tableau de suivi

Situations Ressources	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Fonds non engagés au cours de l'exercice à rembourser (compte 4431)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
D.D.A.S.S	1.528,90	1.528,90				1.528,90
F.I.P.J 2008	9.811,08	9.811,08		9.811,08		0
F.I.P.J 2009					5.056,00	5.056
C.A.E Passerelle					570,00	570,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.339,98</b>	<b>11.339,98</b>		<b>9.811,08</b>	<b>5.626,00</b>	<b>7.154,90</b>

Note n° 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	7.320	1.799
Fournisseurs factures non parvenues	7.563	8.732



**Note n° 14 : Dettes fiscales et sociales**

Formation continue	4.714,00
Congés payés et charges	22.600,00
ICIRS prévoyance	1.193,95
<b>TOTAL</b>	<b>28.507,95 (EUROS)</b>

**Note n°15 Autres dettes**

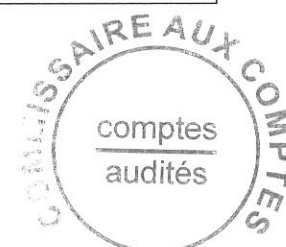
Remboursement F.I.P.J	6.929,10
<b>TOTAL</b>	<b>6.929,10 (EUROS)</b>

**Note n° 16 : Ventilation des subventions**

Subventions de l'Etat et Organismes Publics	159.382,33
Subvention Conseil Général	9.250,00
Subvention Conseil Régional	98.013 ,87
Subvention Collectivités Territoriales	193.232,50
Subventions liées aux activités spécifiques	11.683,00
<b>Total</b>	<b>471.561,70 EUROS)</b>

**Note n° 17 : Ventilation de l'effectif moyen**

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
-Directrice	1	
-Sous Directeur	1	
-Conseillers	4	
-Agent d'accueil	1	
-Assistante de direction	1	
-Conseillère A.N.P.E		1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>1</b>



**Note n° 18 : Contributions volontaires en nature - Evaluation**

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Agent A.N.P.E	Estimation	40 550

**Note n° 18 : Tableau de suivi des tickets services restant à donner**

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisées	Sorties	Stockées	Solde (stock final)
Bons alimentaires	375		150	0	225
<b>TOTAL</b>	375		150	0	225

\*\*\*\*\*





**MISSION LOCALE  
DU BASSIN CHELLOIS**

3, rue du Révérend Père Chaillet

77500 CHELLES

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2009**



**MISSION LOCALE  
DU BASSIN CHELLOIS**  
3, rue du Révérend Père CHAILLET  
77500 CHELLES

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

-=-

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous rappelons que les opérations courantes conclues à des conditions normales n'entrent pas dans le cadre du présent rapport.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à ROSNY SOUS BOIS,  
Le 6 mai 2010

  
Jean-François PERON  
Commissaire aux comptes